

Action n° 7 : Mieux se déplacer dans le cadre du travail

Les enjeux et grands principes

- Les déplacements professionnels en voiture représentent souvent un montant significatif dans un budget : location de véhicules, achat et entretien si parc privé, indemnités kilométriques pour les salariés, frais de carburant, taxes ... sans parler du temps improductif (passé à conduire un véhicule lors des déplacements).
- Les déplacements en avion ne permettent pas de gagner beaucoup sur le temps improductif (embarquement, consignes) et émettent beaucoup plus de gaz à effet de serre que le train, sur des trajets courts.
- Les nouvelles technologies (télé, web ou visioconférences) permettent aujourd'hui de limiter les déplacements professionnels.

Pilote de l'action

- Même si la volonté doit émaner de la Direction Générale, la mise en œuvre sera suivie par le Chef de Projet PDE.

Partenaires de l'action

- Internes : services généraux, contrôle de gestion, ressources humaines ...
- Externes : fournisseurs de solutions vidéo, sociétés d'autopartage, d'autres organismes souhaitant mutualiser l'achat d'un matériel de visioconférence ...

Facteurs de réussite

- Un message fort de la Direction est indispensable pour accompagner ces nouvelles pratiques de déplacements professionnels ;
- Ne pas mener de front trop de projets : réduire d'abord les déplacements les plus émetteurs (par leur distance ou par leur fréquence).

Coût

- Des mesures simples seront du ressort de l'organisation du travail, donc sans coût direct.
- Le coût d'une solution de visioconférence est très variable : de gratuit pour des services open-source sur le web, à plusieurs milliers d'€ pour les solutions plus pointues, nécessitant l'acquisition de matériel et logiciel spécifiques.

Résultats attendus

- Grâce aux mesures proposées, les déplacements professionnels sont rationalisés et optimisés ; une nouvelle organisation du travail émerge (moins de déplacements, mais plus efficaces).



Des exemples pour s'inspirer

Groupe HAGER

- Des vélos de service sont mis à la disposition des salariés pour les déplacements entre le site principal et le site secondaire.
- L'entreprise accueille trois véhicules hybrides rechargeables dans son parc automobile, dans le cadre d'une expérimentation initiée par Toyota, la CUS, EDF et l'ADEME.

Laboratoires Weleda

- Grâce au groupe de travail mis en place sur le sujet, et à la création d'un guide « Petit Futé pour se rendre à Paris en train », la moitié des déplacements professionnels entre le site haut-rhinois et celui en région parisienne s'effectuent en TGV.
- L'entreprise a également fait évoluer son parc de véhicules, en achetant des véhicules hybrides, équipés de filtres à particules, afin d'atteindre une moyenne de 120 g CO₂/km pour la flotte d'entreprise.

Le Groupe ES

- L'entreprise a mis en place un logiciel permettant d'optimiser les déplacements pour ses agents d'intervention clientèle ; cela lui permet, en outre, d'optimiser les prises de rendez-vous pour faire gagner du temps à tous.